

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Construction et agrandissement d'écoles

La CSDGS obtient une aide complémentaire de 2 M\$ pour son projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école Saint-Michel-Archange

La Prairie, le 11 juin 2020 – Comme annoncé en juin 2019, l'école primaire Saint-Michel-Archange à Saint-Michel sera agrandie pour y accueillir, à compter de la rentrée scolaire 2022, encore plus d'élèves et ainsi répondre aux besoins croissants de la municipalité. Ainsi, en plus de l'investissement de 18 M\$ annoncé en 2019, la députée d'Huntingdon, madame Claire IsaBelle, a fait l'annonce ce mardi 9 juin d'une somme additionnelle de 2 M\$ qui permettra de répondre aux exigences du projet initial.

« L'aide additionnelle accordée, soit un complément de plus de 2 M\$ aux 18 M\$ annoncés l'an dernier, nous permettra de répondre à la totalité des besoins identifiés pour ce projet. Après avoir analysé si le montant reçu en juin 2019 nous permettrait de construire l'agrandissement souhaité, nous avons fait le constat que pour permettre l'ajout des classes de maternelle 4 ans, à temps plein, mais aussi d'un gymnase double – plutôt que simple – une somme de 2 M\$ s'avérait nécessaire. Nous avons fait état de ce constat à madame Claire IsaBelle, députée d'Huntingdon, et à son gouvernement et aujourd'hui, nous sommes très heureux de cette annonce qui nous permettra de compléter le montage financier relatif à l'agrandissement de l'école Saint-Michel-Archange! » a mentionné la directrice générale de la CSDGS, madame Kathlyn Morel, au moment de cette annonce.

Description sommaire du projet d'agrandissement

La future construction sera dotée de trois niveaux et s'étendra vers la cour arrière. Elle sera annexée au bâtiment déjà existant. La superficie de l'établissement passera de 2 980 à 6 600 m² et cette nouvelle configuration permettra d'aménager une cour intérieure.

Au terme de ce projet de construction et de réaménagement, il y aura au sein de l'école :

- Trois classes de préscolaires 4 ans, à temps plein
- Trois classes de préscolaires 5 ans
- 18 classes au primaire
- Deux classes pour accueillir des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Un local de musique
- Une bibliothèque
- Un gymnase double

Comme pour tous les projets d'agrandissement et de construction d'écoles, l'école Saint-Michel-Archange bénéficiera de plus d'aires communes et sera également chauffée et climatisée par un système de géothermie. Le bâtiment existant sera entièrement rénové. Finalement, de concert avec la municipalité, un débarcadère d'autobus sécuritaire sera aménagé tout comme de nouveaux débarcadères pour les parents des enfants utilisant le service de garde, améliorant ainsi la sécurité du site et des accès. « Nous travaillons en étroite collaboration avec la municipalité pour les aménagements des débarcadères et de l'accès au site et ses représentants sont de précieux alliés pour la mise en œuvre de ce projet d'envergure! » a tenu à ajouter la directrice générale de la CSDGS.



Sur la photo, de gauche à droite, et dans le respect des mesures de distanciation physique de la Direction de la santé publique : monsieur Jason Trevis, directeur adjoint du Service des ressources matérielles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS), monsieur Daniel Prince, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Michel, madame Catherine Lefebvre, conseillère municipale de Saint-Michel et membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Michel-Archange, madame Marie-Claude Huberdeau, directrice générale adjointe de la CSDGS, madame Sylvie Gagnon-Breton, préfète suppléante de la MRC des Jardins-de-Napierville et mairesse de Saint-Rémi, madame Isabelle Lessard, directrice de l'école Saint-Michel-Archange, monsieur Jean-Guy Hamelin, maire de Saint-Michel, madame Kathlyn Morel, directrice générale de la CSDGS, monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, responsable de l'organisation scolaire, des ressources matérielles et responsable de l'application des règles contractuelles de la CSDGS, madame Claire IsaBelle, députée d'Huntingdon et madame Claudine Caron Lavigueur, membre de la communauté impliquée dans le projet de transition de l'école.

Pour connaître les projets d'agrandissement, de réaménagement et de construction de la CSDGS en cours et suivre leur évolution, visitez le csdgs.qc.ca/info-travaux.

– 30 –

Source : Hélène Dumais
Régisseuse, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978 | helene.dumais@csdgs.net